

Décision

Générale

colonial

Décision n° 511 du 5 mai 1961:

n° 511

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 mai 1961

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1961

Date du numéro

31 mai 1961

TEXTE INTÉGRAL

Les cours d'adultes institués par les décisions susvisées prennent fin pour compter des dates suivantes : — mars pour l'école d'Ali-Sabieh ; — 12 avril 1961 pour l'école d'Obock ; — 1er mai 1961 pour les écoles de Djibouti et Dikhil. L'indemnité allouée au personnel chargé de ces cours est euspendue Dour compter de ces mêmes dates.